

# Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DE AES)

## Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Vous positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale.
- Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité.
- Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés.
- Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne.

## Entreprises d'accueil

### • Accompagnement de la vie à domicile :

Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), des Services d'Aide à la Personne (SAP), dans des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), d'Établissements et services d'aide par le travail (ESAT)...

### • Accompagnement de la vie en structure collective :

Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), Unités de Soins Longue Durée (USLD), Instituts Médico-Éducatifs (IME), FAM, ITEP, MECS...

### • Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire :

Structures d'accueil de la petite enfance, d'établissements d'enseignements et de formation, d'établissements et services médico-sociaux...

## Prérequis

- **Âge** : à partir de 18 ans.
- Sont admis de droit en formation suite au dépôt de dossier, le candidat ayant signé 1 contrat d'apprentissage. Il bénéficie d'un entretien de positionnement

## Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

## Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
56033207	36004

## Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 3 (cadre européen des certifications).

## Durée de la formation

567 heures en UFA+ 140 heures de stage externe.  
Départ en septembre.

## Durée du contrat

18 mois, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

## Rythme de l'alternance

En moyenne : 1 semaine en UFA  
3 semaines en entreprise.

Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.

Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

## Coordonnées de l'UFA



## Le Puits de l'Aune

17 rue Louis Blanc 42110 FEURS  
04 77 26 11 65 | [www.lepuitsdelaine.fr](http://www.lepuitsdelaine.fr)

- **Responsable de formation** : Mme ARNOUX | [marie-luce.arnoux@cneap.fr](mailto:marie-luce.arnoux@cneap.fr)
- **Responsable UFA** : Mme VERPY | [elyne.verpy@cneap.fr](mailto:elyne.verpy@cneap.fr)
- **Assistante administrative** : Mme NOTIN | [chantal.notin@cneap.fr](mailto:chantal.notin@cneap.fr)

## Contenu de formation

Matières
<p><b>DF1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne</b></p> <p>Durée : 112 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La prise en compte des besoins fondamentaux dans l'accompagnement de la personne</li> <li>• Notions de santé</li> <li>• Ergonomie, aide à la mobilité et transferts</li> <li>• Regard sur la personne et des fonctions primaires</li> <li>• La personne et son rapport au corps</li> <li>• Les techniques et outils de communication verbale et non verbale</li> <li>• Notion de base d'apprentissage en fonction du public accompagné</li> <li>• Prévention et gestion des situations à risque</li> <li>• Accompagnement à la fin de vie</li> <li>• Professionnalisation et construction de l'identité professionnelles</li> </ul>
<p><b>DF2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité</b></p> <p>Durée : 91 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide à l'entretien du cadre de vie de la personne</li> <li>• Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne</li> <li>• Professionnalisation et construction de l'identité professionnelles</li> </ul>
<p><b>DF3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne</b></p> <p>Durée : 105 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Socialisation et inscription dans la vie citoyenne</li> <li>• Les différentes dimensions d'accessibilité</li> <li>• La famille et l'entourage</li> <li>• La vie collective</li> <li>• Projet d'activités individuelles ou collectives et techniques d'animation</li> <li>• Prévention de l'isolement des personnes</li> <li>• Professionnalisation et construction de l'identité professionnelles</li> </ul>
<p><b>DF4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention</b></p> <p>Durée : 147 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les bases des politiques publiques et de la réglementation régissant le secteur social et médico-social</li> <li>• Ethique et déontologie</li> <li>• Développement de la personne tout au long de la vie, dans des différentes dimensions, physiques, psychologique et sociale et culturelle</li> <li>• Les grandes familles de pathologies, troubles, déficiences, et incidences somatiques, psychiques et sociales</li> <li>• Fondamentaux et relatifs aux différents secteurs d'intervention de l'AES</li> <li>• Le contexte professionnel</li> <li>• Professionnalisation et construction de l'identité professionnelles</li> </ul>
<p><b>DF5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne</b></p> <p>Durée : 91 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet établissement et projet personnalisé</li> <li>• Travail en équipe et organisation</li> <li>• Transmission et communication professionnelle</li> <li>• Professionnalisation et construction de l'identité professionnelles</li> </ul>

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

Poursuite possible en DE ME ou DE AS.

### Débouchés professionnels :

Liste des différents lieux d'intervention de l'Accompagnant Educatif et Social selon la spécialité choisie en page 1 dans la catégorie « Entreprises d'accueil ».

## Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques), la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Les certifications au DEAES s'effectuent par bloc de compétences (BC). Elles ont lieu en centre de formation et sur les terrains d'emploi et/ou de stage. Chaque domaine de certification est à valider séparément par une moyenne des notes (avec coefficient), égale ou supérieure à 10.

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>BC 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de sa vie quotidienne</b>			
• Epreuve écrite (organisée par la DREETS)	2	Ponctuel	Ecrit (2h)
• Epreuve orale à partir d'un Dossier de Pratiques Professionnelles (DPP)	1	Ponctuel	Oral
• Evaluation qualitative et certificative de la pratique professionnelle	1	CCF	Pratique
<b>BC 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité</b>			
• Etude de cas pratique à partir d'un sujet tiré au sort (organisée par l'EF)	1	Ponctuel	Oral
• Evaluation qualitative et certificative de la pratique professionnelle	1	CCF	Pratique
<b>BC 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne</b>			
• Présentation orale à partir d'un document élaboré par le candidat (organisée par l'EF)	1	Ponctuel	Oral
• Evaluation qualitative et certificative de la pratique professionnelle	1	CCF	Pratique
<b>BC 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention</b>			
• Présentation orale d'une étude de situation vécue en stage (la soutenance repose sur la présentation d'un document écrit)	1	Ponctuel	Oral
• Evaluation qualitative et certificative de la pratique professionnelle	1	CCF	Pratique
<b>BC 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne</b>			
• Epreuve écrite sur table (organisée par l'EF)	1	Ponctuel	Ecrit (1h30)
• Evaluation qualitative et certificative de la pratique professionnelle	1	CCF	Pratique

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

### Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

## Modalités financières

### Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 6 500 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27%	43%	53%*	100 %*
2 <sup>ème</sup> année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 <sup>ème</sup> année	55%	67%	78 %*	100 %*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).

## Aides financières de l'apprenti (sous conditions)

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Références : Taux moyens du CFA régional

	2021	2020	2019
<b>Taux de réussite globaux</b>	<b>85%</b>	<b>90%</b>	<b>87,06%</b>
• Niveau 3 (CAP / CAPA / MC / TP/ DE...)	89,72%	92%	96,69%
• Niveau 4 (Bac Pro / Bac Pro A / BP...)	89,13%	95%	91,89%
• Niveau 5 (BTS / BTSA / titre Bac+2...)	89,97%	88%	82,24%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	85,23%	80%	60%
• Niveau 7 (Formations Bac+4/+5)	70,27%	75%	-
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	<b>44%</b>	<b>44%</b>	<b>70%</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	<b>50%</b>	<b>44%</b>	<b>18%</b>
<b>Satisfaction globale Apprenti(e)</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	<b>83%</b>	<b>86%</b>	<b>87%</b>

## Délais d'inscription

**Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2022.**

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement\* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée sous statut apprentissage et stagiaire de la formation continue.

## Accès par transport

- Parking gratuit sur place.
- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité.
- Transports scolaires.
- Gare TGV Ter à proximité (gare de Feurs).

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

## Les + de la formation

### • Engagements et partenariats

- Charte H+
- Membre de l'UNAFORIS
- Membre du CNEAP

### • Restauration

- Cantine / self sur place
- Salle repas équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

### • Hébergement

Internat sur place

## Matériel / Équipement

- Matériel médical pour effectuer les actes d'hygiène de la personne : toilettes, ergonomie.
- Matériel pour l'entretien des locaux et du linge.
- Salle de puériculture.
- Cuisines pédagogiques.

## Coordonnées de l'UFA



### Le Puits de l'Aune

17 rue Louis Blanc  
42110 **FEURS**  
04 77 26 11 65  
[www.lepuitsdelaune.fr](http://www.lepuitsdelaune.fr)

- Responsable de formation : Marie-Luce ARNOUX / [marie-luce.arnoux@cneap.fr](mailto:marie-luce.arnoux@cneap.fr)
- Responsable UFA : Evelyne VERPY / [evelyne.verpy@cneap.fr](mailto:evelyne.verpy@cneap.fr)
- Assistante administrative : Chantal NOTIN / [chantal.notin@cneap.fr](mailto:chantal.notin@cneap.fr)

### CFA de rattachement :



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
[cfa@akteap.cneap.fr](mailto:cfa@akteap.cneap.fr)  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026